LE MAGAZINE

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MOINE ET SÈVRE

23 & 30 MARS 2014

ÉLECTIONS
MUNICIPALES & COMMUNAUTAIRES

MODE D'EMPLOI

URBANISME 01
PLU INTERCOMMUNAL
Un diagnostic en marchant...

DÉCHETS 07
LE CONTRÔLE D'ACCÈS EN DÉCHETTERIES
C'est pour bientôt !

CULTURE 09
LA TRAVERSÉE DE LA SCÈNE À LA RAGE
Le 23 mars avec François Gaillard

ÉDITO

Pour la première fois, les 23 et 30 mars 2014, les citoyens éliront à l'aide d'un même bulletin de vote leurs conseillers municipaux et leurs conseillers communautaires. Ces derniers jusqu'à présent désignés par les conseillers municipaux, représentent les communes au sein de Moine et Sèvre.
L'élection des conseillers communautaires au suffrage universel direct va permettre de renforcer la légitimité démocratique des communautés de communes car elles exercent des compétences qui agissent sur notre quotidien (économie, social, déchets ménagers, culture, environnement, voirie, urbanisme...).
Au terme du mandat qui s'achève, certains élus feront le choix de quitter leur engagement au service de la collectivité, d'autres vont le poursuivre, les équipes communales et intercommunales seront renouvelées et de nouveaux élus vont s'investir pour devenir acteurs de la vie municipale et intercommunale.
Je tiens à remercier tous les élus bénévoles qui nous aident à gérer le quotidien mais aussi à imaginer aujourd'hui ce que sera notre territoire demain. Je souhaite que les nouveaux élus poursuivent la construction de notre intercommunalité dans le respect des sensibilités de chacun et prennent conscience de l'intérêt communautaire pour aller vers l'essentiel : l'intérêt collectif, seul porteur d'avenir.
Bonne lecture !

"TOUTES LES FLEURS DE L'AVENIR SONT DANS LES SEMENCES D'AUJOURD'HUI"
Proverbe chinois

Le Président de la Communauté de Communes
Jacky QUESNEL

SOMMAIRE

00 **ÉDITO**
01 **ACTUALITÉS**
02 **INTERVIEW**
03 **DOSSIER**
ÉLECTIONS 2014
MODE D'EMPLOI
06 **ÉCONOMIE**
07 **ENVIRONNEMENT**
08 **SOCIAL**
09 **CULTURE**
10 **AGENDA**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOINE ET SÈVRE
Parc d'activités du Val de Moine
4 square d'Italie - 49230 ST GERMAIN SUR MOINE
Tél. : 02 41 64 76 33 - Fax : 02 41 64 69 75
adm@moineetsevre.fr - www.moineetsevre.fr
HORAIRES D'OUVERTURE : TOUS LES JOURS DE 8H30 À 12H30 ET DE 13H30 À 17H30

RÉDACTION - DIRECTEUR DE PUBLICATION : Didier HUCHON, *Vice-Président de la C.C. Moine et Sèvre, en charge de la Communication* RÉDACTRICE EN CHEF : Anne PITHON, *Directrice de la C.C. Moine et Sèvre* / **CONCEPTION** Commission Communication - François VINET *Chargé de Communication* / **IMPRESSION** IMPRIMERIE DES MAUGES - Saint Macaire en Mauges

Ce Magazine est imprimé sur du Papier PEFC, issu de forêts gérées durablement.

→ PLU INTERCOMMUNAL

PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA RENAUDIERE
ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA MODIFICATION N°2

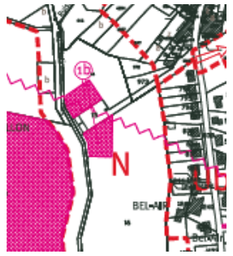

Par arrêté n°ARR-PLU-2014/01 du 31 janvier 2014, Le Président de la C.C. Moine et Sèvre a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°2 du PLU de La Renaudière qui porte sur :

La modification du règlement écrit (remplacement des notions de SHOB/SHON par la surface de plancher, règles d'implantation, règles d'aspect des bâtiments, modifications mineures diverses), afin d'adapter le PLU aux tendances actuelles de l'urbanisme, en pleine mutation, notamment avec les lois Grenelles ;

La modification du règlement graphique :
- Suppression d'une zone 1AU (actuellement le lotissement du Bordage), et passage en zone Ub de ladite zone.
- Création d'une nouvelle zone 1AU dans une zone actuellement en 2AU (projet d'urbanisation future), située près du lieu-dit "L'Épinette".
- la correction d'une erreur matérielle dans le fléchage d'un bâtiment repéré par l'annexe 3c "repérage des bâtiments susceptibles de changer d'affectation" au lieu-dit "La Bourbonnière".

À cet effet, M. Pierre Beneville, ingénieur des eaux et forêts à la retraite, demeurant Moulin de Bretonneau à Saint Lambert du Lattay (49750), a été désigné en qualité de Commissaire enquêteur et Mme Véronique De Kerret, 23 rue des arènes à Angers (49100), en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera du 20 février 2014 jusqu'au 21 mars 2014 inclus en mairie de la Renaudière.
Le Commissaire-enquêteur recevra en mairie de La Renaudière les jours suivants :
- **Samedi 1er mars 2014 de 9h00 à 12h00**
- **Vendredi 21 mars 2014 de 9h00 à 12h00**

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur les registres déposés en mairie et à la C.C. Moine et Sèvre. Elles peuvent également être adressées par écrit au Commissaire enquêteur à l'adresse suivante : M. le Commissaire enquêteur, C.C. Moine et Sèvre, 4 square d'Italie, 49230 St Germain sur Moine.
Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront transmis au Président de la C.C. Moine et Sèvre dans un délai d'un mois à compter de l'expiration de l'enquête et tenus à la disposition du public.

PLU INTERCOMMUNAL
DIAGNOSTIC EN MARCHANT !

DE FÉVRIER À MAI 2014
La C.C. Moine et Sèvre démarre son Plan Local d'Urbanisme intercommunal, avec la première étape du diagnostic : le "diagnostic en marchant".

Ça ne se passe pas sur un écran d'ordinateur, sur un plan ou dans un bureau, mais sur le terrain. Les élus en charge du projet, ainsi que le bureau d'études retenu pour nous accompagner, ont commencé à sillonner nos rues, "en marchant", pour dresser un état des lieux précis de la situation dans nos communes.
L'objectif est simple : connaître nos communes, comprendre leur topographie, identifier les enjeux de leur évolution dans les 10 prochaines années, voire plus. Les élus apportent la connaissance du terrain et le bureau d'étude, un œil neuf qui permet souvent de prendre conscience de nos richesses et de nos atouts. **Affaire à suivre !**

UN PLUI... C'EST QUOI ?
Le plan local d'urbanisme Intercommunal est un document d'urbanisme qui à l'échelle de Moine et Sèvre, sur nos 10 communes, va répondre aux questions suivantes : Où construire ? Qu'est-il possible de construire ? Quelles sont les conditions de construction ? Quels types d'équipements seront réalisés ? Quels sont les sites protégés ?

→ BIBLIOTHÈQUE

DÉCOUVREZ LA PAGE FACEBOOK DES BIBLIOTHÈQUES DE MOINE ET SÈVRE

Un moyen simple et rapide d'accéder en quelques clics à toute l'actualité du réseau, à des idées lectures, films, aux changements d'horaires, etc.
Rejoignez-nous !
https://fr-fr.facebook.com/bibliothequesmoineetsevre

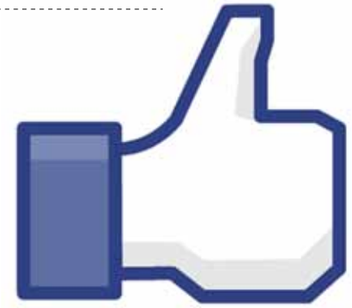

→ MISSION BOCAGE
QUI SUIS-JE ?

Je suis caractéristique du paysage des Mauges et pourtant parfois absente du champ de vision,
Je serpente le long des cours d'eau, des routes et entre deux champs,
Je ne pèse pas bien lourd face à des tractopelles, cependant je brise le vent efficacement,
J'abrite sans soucis des bêtes à mon pied, mais je n'apprécie guère qu'elles me traversent ou me piétinent,
Pour peu qu'on me laisse pousser sans me tailler, je produis du bois et des fruits que les animaux ne sont pas les seuls à apprécier,
Chaque année, les enfants comme les agriculteurs me mettent en terre toute petite et je ne nécessite pas beaucoup d'arrosage pour devenir grande.
Je pousse au printemps mais cet hiver j'ai grandi de 1500 m sur la Communauté de Communes Moine et Sèvre...

Je suis...

La haie !

Si vous avez un projet de plantation pour l'hiver prochain ? Contactez dès aujourd'hui Mission Bocage :
T. 02 41 71 77 50
Pour un diagnostic terrain !

DÉCHETS / JOURS FÉRIÉS
DÉCALAGE DES JOURS DE COLLECTE

PRINCIPE :
lorsqu'il y a des jours fériés, la collecte des bacs à ordures ménagères est décalée d'une journée après le jour férié jusqu'au samedi qui suit.
Il faut sortir son bac une journée plus tard.

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

21 AVR. / LUNDI DE PÂQUES
St André, le mar. 22 avr.
St Macaire, le mer. 23 avr.
St Crespin, Tillières, Torfou, le jeu. 24 avr.
La Renaudière, Le Longeron, Roussay, le ven. 25 avr.
Montfaucon-Montigné, St Germain, le sam. 26 avr.

1er MAI / FÊTE DU TRAVAIL
La Renaudière, Le Longeron, Roussay, le ven. 2 mai
Montfaucon-Montigné, St Germain, le sam. 3 mai

8 MAI / ARMISTICE 45
La Renaudière, Le Longeron, Roussay, le ven. 9 mai
Montfaucon-Montigné, St Germain, le sam. 10 mai

LA COLLECTE DES CAISSETTES PAPIERS & CARTONNETTES

21 AVR.
Pour Montfaucon & le Pont de Moine
la collecte du lun. 21 avr. est reportée au mardi 22 avr.

1er MAI
Pour St Macaire SUD,
la collecte du jeu. 1er mai est avancée au mer. 30 avr.

8 MAI
Pour St Macaire NORD,
la collecte du jeu. 8 mai est avancée au mer. 7 mai

PRINCIPE
Attention, quand une collecte est décalée par les jours fériés, elle commence plus tard dans la journée. Pensez à laisser votre caissette sur le trottoir l'après-midi.

→ ENTRETIEN AVEC

ODILE BRIAND
La passion du théâtre !

Odile en écharpe de maire, à l'occasion d'une représentation de la pièce "30 km à pied" en 2013

Mariée, mère de trois enfants et professionnellement active, Odile Briand joue dans la troupe de théâtre de Tillières dont elle est aussi présidente.

Pour quelle raison avez-vous intégré la troupe de Tillières ?
Originaire de La Remaudière, j'ai joué là-bas quelques années. Nous sommes arrivés à Tillières en 1991 où il n'y avait plus de troupe depuis de nombreuses années. En 1992, des nostalgiques ont lancé un appel sur le bulletin communal afin de renouveler l'expérience. Je me suis lancée dans l'aventure.

Vous êtes aujourd'hui présidente de l'association ETCETERA.
C'est aussi le nom de la troupe que je préside depuis deux ans, en effet, après avoir été secrétaire pendant six ans. Mais ETCETERA regroupe aussi le théâtre, la danse et la chorale. Chacune de ces associations possède son propre bureau et nous équilibrons les comptes des unes et des autres en fonction des nécessités

Comment passe-t-on d'acteur à membre du bureau ?
La passion étant le moteur de ma motivation, cela s'est fait naturellement. Nous sommes une vingtaine dans la troupe, mais le théâtre fonctionne aussi grâce à l'aide de nombreux bénévoles, pour l'installation des gradins, du podium, la conception des affiches, le maquillage et coiffure lors des représentations...

Travaillez-vous avec d'autres associations que la chorale et la danse?
Oui, avec les deux écoles auxquelles nous reversons une part de nos bénéfices. En échange, les parents d'élèves nous aident pour les représentations, au guichet ou au bar... Depuis quatre ans, nous jouons à Mouzillon, au profit du "Lien d'Antoine" qui aide les enfants atteints de longues maladies et hospitalisés. La recette des entrées finance l'achat de jeux, de mobilier, ce qui n'est pas pris en charge par l'hôpital. C'est avec plaisir que nous jouons pour cette cause respectable, mais aussi pour le public qui apprécie nos spectacles car il n'y a pas de troupe dans cette commune. Nous remplissons la salle à chaque fois.

> **Il n'y aurait pas de théâtre sans cet échange permanent entre les différents acteurs de la vie communale**

Quel genre de pièce a votre préférence ?
ETCETERA joue principalement du comique, c'est le registre le plus apprécié par notre public !

Pourquoi ?
Les gens ont besoin de rire et nous tenons à leur donner de la joie. Nous avons des goûts éclectiques et nous choisissons des pièces à chaque fois différentes, originales. Nous jouons pour tout le monde, évitant la vulgarité, les familles peuvent venir avec les enfants.

Avez-vous des auteurs de prédilection ?
Nous apprécions les auteurs locaux, comme M. Martineau de Boufféré ou M. Émeriau du Fuilet. Nous avons d'ailleurs de bonnes relations avec la troupe de cette commune, ainsi qu'avec St Macaire ou Gesté dont l'un des acteurs est même venu jouer avec nous une fois alors qu'il nous manquait quelqu'un.

Vous avez tissé un véritable tissu inter associatif.
En quelque sorte, cela s'est fait en fonction des rencontres, des besoins des uns et des autres. Je ne connaissais personne en arrivant à Tillières et je suis aujourd'hui en relation avec un tas de gens différents.

En jouant au théâtre, vous contribuez à la diffusion de la culture en milieu rural d'une certaine façon.
Modestement, mais on peut dire ça. Nous sommes privilégiés sur le territoire de la Communauté de Communes où les troupes sont nombreuses.

Monter une pièce n'est sûrement pas simple.
C'est un investissement personnel et collectif. Il faut choisir la pièce, la mettre en scène, apprendre les rôles et répéter. Nous avons la chance de le faire sur une vraie scène, la municipalité nous prêtant la salle à cet effet, salle que nous réquisitionnons durant 4 semaines en février. Cela se fait en accord avec les autres associations utilisant aussi les locaux pour leurs activités.

En bref, il n'y aurait pas de théâtre sans cet échange permanent entre les différents acteurs de la vie communale : municipalité, associations, bénévoles... Et du point de vue familial comment cela se passe-t-il ?
Toute la famille vit au rythme du théâtre, d'ailleurs, ma fille cadette vient d'intégrer la troupe !

Vous travaillez en plus et vous êtes aussi à l'OGEC de Vallet où sont scolarisés vos enfants, n'est-ce pas difficile de tout concilier ?
Je suis très occupée, mais passionnée, ce qui aide beaucoup !

Au-delà de la passion, en quoi cet investissement bénévole vous apporte-t-il ?
Cela ne se voit pas mais je suis timide, le théâtre révèle les gens, il m'a beaucoup apporté en ce sens. Pour le reste, les échanges avec les autres associations, les bénévoles, les auteurs, sont riches, sans oublier le public bien sûr. C'est un immense bonheur que de monter sur les planches pour partager sa passion. Quelle joie de sentir une salle vibrer au rythme de la pièce ! Le rire du public est comme le rayon de soleil levant le rideau sur des mois de travail. C'est un cadeau inestimable.

Interview réalisé par
Gildas Chevalier

→ NOUVEAU

LES HOMMES ET LES FEMMES DE MOINE ET SÈVRE
Retrouvez dans le magazine, des interviews d'habitants qui donnent de leur temps pour faire vivre notre territoire.

23 & 30 MARS 2014

ÉLECTIONS
MUNICIPALES & COMMUNAUTAIRES
MODE D'EMPLOI

COMMUNE DE + 1000 HABITANTS
LE LONGERON - MONTFAUCON-MONTIGNÉ
ROUSSAY - ST ANDRÉ - ST CRESPIN - ST GERMAIN
ST MACAIRE - TILLIÈRES - TORFOU

En mars 2014, les habitants des communes de plus de 1000 habitants éliront à partir de bulletins de vote comportant 2 listes associées, à la fois

LEURS CONSEILLERS MUNICIPAUX & LEURS CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

COMMUNE DE - 1000 HABITANTS
LA RENAUDIÈRE

Les habitants des communes de moins de 1000 habitants éliront à partir de bulletins de vote à une seule liste

LEURS CONSEILLERS MUNICIPAUX

L'ordre de leur désignation déterminera leur appartenance au conseil communautaire, selon le nombre de délégués dont dispose la commune

LEURS CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

COMMUNE DE + 1000 HABITANTS

Le mode de scrutin change dans votre commune.
Les conseillers municipaux ne sont plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste bloquée.

Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.

Vous élirez également un ou plusieurs conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.

Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats au siège de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.

POUR ST MACAIRE

Ce mode de scrutin est le même qu'en 2008.

Le seule changement tient au fait que vous élirez également plusieurs conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois et pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.

NOUVEAU

- **Présentation d'une pièce d'identité pour voter**
- **Déclaration de candidature obligatoire**
- **Impossibilité de voter pour une personne non candidate**
- **Interdiction du panachage changement de mode de scrutin**
- **Élection des conseillers communautaires**

UN VOTE AU SCRUTIN DE LISTE À REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE

Au premier tour,
la liste qui obtient la majorité absolue remporte 50 % des sièges, le reste est réparti proportionnellement entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

Second tour
Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, un second tour a lieu auquel peuvent se présenter les listes ayant réuni au moins 10 % des suffrages exprimés au premier tour (les listes ayant obtenu au moins 5 % peuvent fusionner avec une liste qualifiée pour le second tour). Au second tour, la liste arrivée en tête obtient 50 % des sièges et le reste est réparti entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 %.

COMMUNE DE - 1000 HABITANTS

Le mode de scrutin ne change pas :
les conseillers municipaux sont élus au scrutin plurinominal majoritaire. Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste. Il vous sera possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage). Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement.

Contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.

La liste des personnes candidates dans votre commune sera affichée dans votre bureau de vote. Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas.

Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

Vous n'élirez pas de conseillers communautaires. Seront conseillers communautaires le ou les conseillers municipaux de votre commune figurant en premier dans un tableau qui classera en tête le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux selon le nombre de suffrages qu'ils auront recueillis.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.

NOUVEAU

- **Présentation d'une pièce d'identité pour voter**
- **Déclaration de candidature obligatoire**
- **Impossibilité de voter pour une personne non candidate**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les candidats élus pour 6 ans, dans chaque commune, formeront le conseil municipal qui élira en son sein le maire et ses adjoints.

Afin d'augmenter la qualité de certains services et se donner la possibilité de porter des projets d'une plus grande ampleur, certaines compétences sont transférées à la Communauté de Communes.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

35 conseillers communautaires, également conseillers municipaux, vont être élus, en Moine et Sèvre. Ils constitueront le conseil communautaire, qui élira en son sein un président et 9 vices présidents.

NOUVEAU
L'ÉLECTION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : POURQUOI ?

En 2013, 36 049 communes, soit 98,3 % des communes françaises, faisaient partie d'une communauté de communes, d'une communauté d'agglomération (50 000 hab. et plus), d'une communauté urbaine (450 000 hab. et plus) ou encore d'une métropole (500 000 hab. et plus). À partir du 1er janvier 2014, l'ensemble des communes françaises seront regroupées. Depuis 20 ans, sous l'effet du transfert de certaines compétences des communes, une grande partie des services publics locaux et des équipements structurants relève désormais des communautés.

C'est pourquoi l'élection directe des conseillers communautaires doit garantir l'association des citoyens à des décisions qui influent de plus en plus sur leur vie quotidienne et déterminent largement l'avenir de leur territoire.

- La Renaudière
- Le Longeron
- Montfaucon-Montigné
- Roussay
- St André de la Marche
- St Crespin sur Moine
- St Germain sur Moine
- St Macaire en Mauges
- Tillières
- Torfou

Moine et Sèvre
24 250 habitants*
200 conseillers municipaux
35 conseillers communautaires

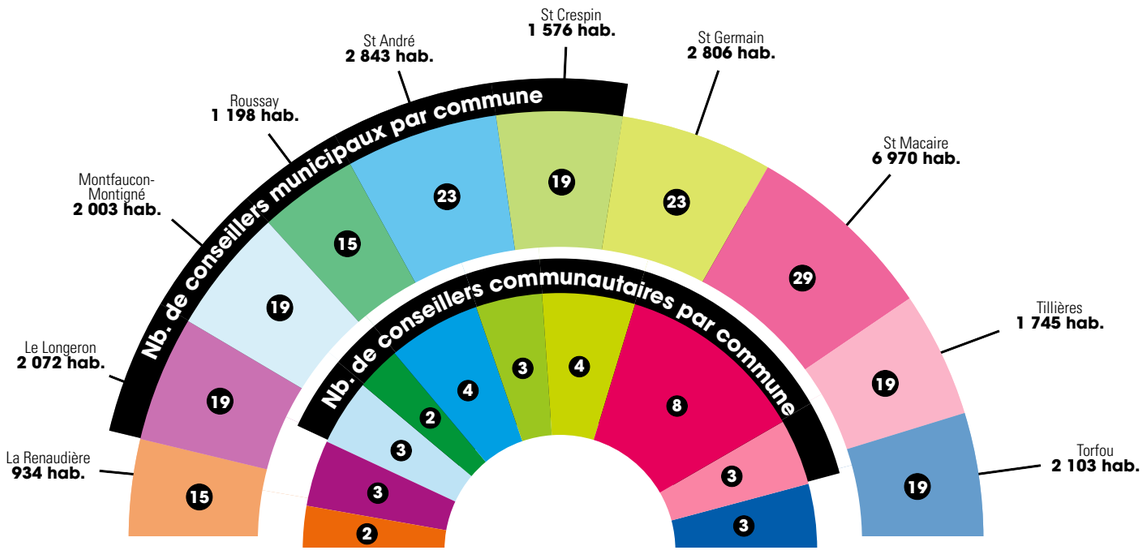

*Pour définir le nombre de conseillers municipaux d'une commune, est pris en compte la "**population municipale**", c'est à dire les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire. Ce chiffre se distingue de la "**population totale**" d'une commune, qui correspond à la population municipale à laquelle on ajoute la population comptée à part, autrement dit les personnes qui ne vivent pas dans leur commune (internats, casernes, hôpitaux, couvents, prisons...), mais avec laquelle ils ont gardé un lien.

→ ON DÉVELOPPE

L'HÔTEL D'ENTREPRISES

DU PARC D'ACTIVITÉS DU VAL DE MOINE

Les travaux de l'hôtel d'entreprises sont terminés, et le 1er locataire, la société STAO*, a pris possession des locaux fin décembre.

3 cellules avec bureaux sont disponibles pour accueillir des entreprises en création ou avec un projet de développement.

- Cellule 1 : **175 m²**
- Cellule 2 : **275 m²**
- Cellule 3 : **275 m²**

*La STAO propose des solutions de traçabilité et d'identification par codes à barres.

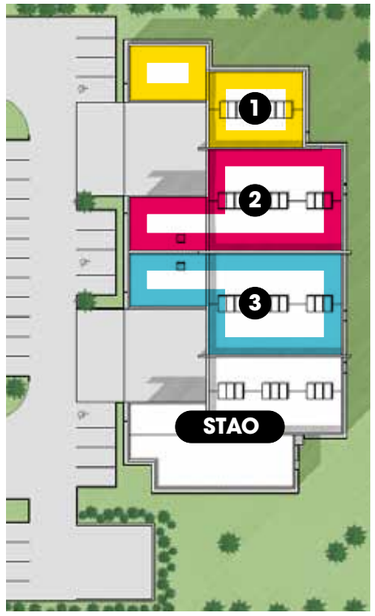

Plus d'infos :
C.C. Moine et Sèvre
Guillaume Charrier - T. 02 41 64 76 33
economie@moineetsevre.fr

→ ON OBSERVE

EMPLOI UNE ÉVOLUTION TOUJOURS POSITIVE

Malgré le difficile contexte économique, notamment en Maine et Loire, les entreprises installées en Moine et Sèvre continuent de créer de l'emploi.

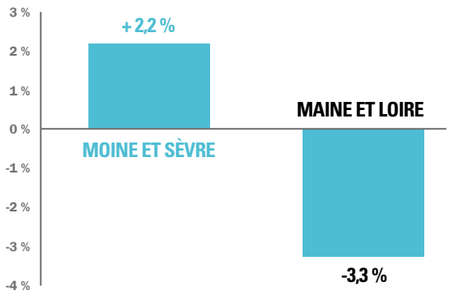

Évolution de l'emploi salarié au cours des 4 derniers trimestres connus
2e trimestre 2012
au 2e trimestre 2013
(source : ACOSS-URSSAF)

LA VIE DES ZONES

→ **ZI LA COURBIÈRE ST MACAIRE EN MAUGES**

FIBRE OPTIQUE 1

La Communauté de Communes a réalisé la desserte en fibre optique des rues de l'Industrie et des Alouettes sur St Macaire

Les zones d'activités dites stratégiques sont à présent toutes desservies par la fibre optique :
PA du Val de Moine - St Germain
ZI Actipôle Anjou - St André
ZI Atlantique - St André
ZI de la Courbière - St Macaire
ZI des Aubretières - St Macaire
ZA des Alouettes - St Macaire

Pour tout renseignement sur la fibre optique, contactez Guillaume Charrier
T. 02 41 64 76 33

→ ON AVANCE

LE CONTRÔLE D'ACCÈS EN DÉCHETTERIE *C'est pour bientôt !*

À partir du 2 avril, un système de contrôle d'accès sera installé à l'entrée des 3 déchetteries intercommunales de Moine et Sèvre (St Macaire, St Germain et Le Longeron). À cette même date, les Éco points de Roussay et Torfou seront interdits aux professionnels. L'accès sera limité en hauteur par un portique gabarit.

POURQUOI

- Réserver l'accès aux usagers du territoire
- Facturer les professionnels au plus juste
- Réguler la fréquentation des déchetteries

UNE CARTE D'ACCÈS ?

L'accès aux 3 déchetteries nécessitera donc l'utilisation d'une carte. Les particuliers la recevront automatiquement par courrier. Les professionnels devront en faire la demande auprès de la C.C. Moine et Sèvre.

DÉROULEMENT

- **FÉV./MARS** — Installation des barrières et portiques
- **MARS** — Envoi des cartes par courrier aux professionnels et aux habitants
- **AVRIL** — Mise en route du dispositif
- **AVRIL À JUIN** — Fonctionnement à blanc
- **JUILLET** — **Pour les particuliers :** Accès réservé aux usagers du territoire
  Pour les professionnels : Facturation en fonction de la nature et de la quantité (volume ou poids) de déchets déposés. Certains déchets ne donnent pas lieu à facturation (verre, cartouches d'encre, etc.)
- **JUILLET** — 1ère facture pour les professionnels. Les tarifs sont accessibles sur le site de la C.C. Moine et Sèvre - Rubrique "Horaires et services" - "Contrôle d'accès en déchetterie"

FONCTIONNEMENT

Un principe différent entre professionnels et particuliers

1. **Présentation devant le lecteur** disposé à l'entrée de la déchetterie
2. **Un signal sonore avertit le gardien**
3. **Levage de la barrière d'entrée** pour accès aux bennes
   Activation de la barrière d'entrée par le gardien qui accompagne le déposant
4. **Enregistrement de la nature et la quantité de déchets** via une console portable
5. **Déchargement**
6. **Levage automatique de la barrière de sortie** (détection du véhicule par boucle au sol)

→ RAPPEL

BOURGS COLLECTE ROBOTISÉE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Attention aux bacs d'ordures ménagères trop écartés.
Nous vous rappelons que les bacs sont collectés prioritairement par 2 et dans ce cas, ils doivent être rapprochés. Un écart important oblige le camion à s'arrêter 2 fois. Pour une meilleure efficacité de la collecte des ordures ménagères, pensez-y.

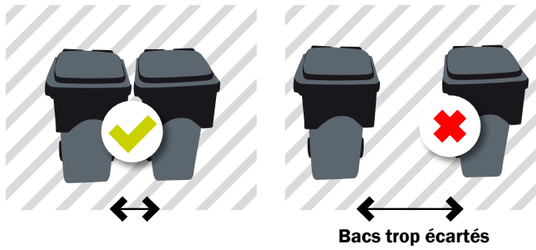

→ ON SOUTIENT

DE BONNES OCCASIONS À FRIPES ET TROC

**Depuis 2012, ATIMA (Chantier d'insertion) a ouvert une boutique solidaire sur la commune de St Macaire en Mauges : "Fripes et Troc".
L'objectif est de recycler, redonner une seconde vie aux objets.
Cela permet également d'employer et de favoriser l'insertion professionnelle de 3 personnes.**

La boutique propose un dépôt-vente et une vente de vêtements revalorisés, provenant du tri effectué à l'atelier ATIMA d'Andrezé.
Tout habitant du territoire peut venir acheter ou mettre en dépôt : meubles, électroménager en état de marche, vaisselle, décoration...
Il suffit de prendre une adhésion de 5 €.
Tout ce qui concerne le textile relève du don uniquement. Vous pouvez déposer vos sacs bien fermés, à la boutique pendant les heures d'ouverture ou dans le conteneur du Relais Atlantique situé à l'entrée.
Venez leur rendre visite et peut-être trouverez-vous l'objet rare !

Horaires :
Du mardi au vendredi de 14h00 à 18h00

Plus d'infos : Fripes et Troc
2 rue des Dames - St Macaire en Mauges
T. 07 78 81 54 63

LA CLÉ DES MAUGES

Pourquoi attendre demain pour travailler ses savoirs et ses compétences ? Parce que nous pensons trop facilement que cela ne dépend pas de nous ! La Clé des Mauges vous propose des formations pour ne pas s'emmêler avec les mots !

La Clé des Mauges propose des formations en petits groupes aux adultes sortis tôt du système scolaire :
- Remises à niveau de base (français, mathématiques, logique...)
- Amélioration des écrits liés au travail
- Aide à la préparation d'un test de sélection avant d'entrer en formation
- Soutien au code de la route
- Appui renforcé à la Validation des Acquis de l'Expérience

Les inscriptions se font à tout moment de l'année et les cours sont adaptés au niveau de chaque personne.

Plus d'infos : Gilles Gérard
28 rue de la Saboterie 49600 Beaupréau
T. 02 41 56 19 70
Courriel : contact@cledesmauges.fr
Site : www.cledesmauges.fr

Centre Social indigo

→ JEUNESSE

"MON OEIL, MON REGARD, MA VISION"

Dans le cadre du projet : "Mon œil, mon regard, ma vision" mis en place par le Centre Social Indigo, des élèves en BAC PRO "Services Aux Personnes et Aux Territoires" de la Maison Familiale Rurale "Le Vallon" à la Romagne ont participé à la réalisation d'un questionnaire, afin de faire valoir la vision des jeunes de leurs communes auprès des habitants.

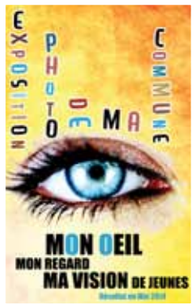

À cette occasion, le groupe d'étudiants a proposé l'enquête à des jeunes de différentes tranches d'âges, notamment dans les établissements scolaires de Moine et Sèvre (une classe par niveau de chaque établissement). Le Centre Social Indigo constitue en parallèle avec les jeunes des "Espaces jeunes" de la Communauté de Communes une expo-photos des lieux de leurs communes, ayant de l'importance à leurs yeux.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter le secteur Jeunesse du Centre Social Indigo.

Plus d'informations
http://csindigo.centres-sociaux.fr
Tél. : 02 41 49 06 49

→ SCÈNES DE PAYS

La traversée de la scène à la rage
François Gaillard

SPECTACLE MUSICAL ET VISUEL
DIM. 23 MARS / 17H00
Salle Boris Vian
St Macaire en Mauges

François Gaillard raconte une histoire de voyages, de rencontres, de brassages, loin des sentiers balisés... À la croisée des arts visuels et de la musique, ce spectacle insolite mêle chansons et projections vidéo, jeux d'ombres et de lumières, interactions entre la scène, le public et l'écran, pour créer un univers humoristique, original et insolite. Un moment magique pour petits et grands.
Ouverture de la soirée avec Tony Melvil, auteur-compositeur-interprète.

Les Mozarts s'amusent
"Wolfgang Amadeus et Léopold Mozart"

MUSIQUE CLASSIQUE ET BAROQUE - STRADIVARIA ET L'ENSEMBLE BAROQUE DE NANTES
VEN. 25 AVR. / 20H30
Église St Jacques
Montfaucon-Montigné

La Symphonie des Jouets composée par Léopold Mozart, fait partie d'un ensemble "une cassation en 8 mouvements", où interviennent divers jouets d'enfants, coucou, rossignol, crécelle, trompette, appeau ainsi qu'un glockenspiel et une flûte à bec. Une œuvre que les enfants adorent et qu'il faut absolument connaître.
Daniel Cuiller : Direction / **Anne Chevallerau, Solenne Guilbert, Emmanuelle Schricke, Emmanuelle Barré, Carla Pallone** : Violons / **Sophie Cerf** : Alto / **Emmanuel Jacques** : Violoncelle / **Brigitte Quentin** : Contrebasse **David Kumer, Lionel Renoux** : Cors / **Jocelyne Cuiller** : Clavecin

Partenariat : Pays des Mauges, C.C. Moine et Sèvre et Montfaucon-Montigné

Plus d'infos
T. 02 41 75 38 34
www.scenes.paysdesmauges.fr

→ BIBLIOTHÈQUES

"LA CHIMIE DE L'AMOUR"

L'amour... Le sujet interroge depuis toujours les artistes, les écrivains, les chansonniers... Et la science, qu'en dit-elle? Le phénomène va-t-il perdre de sa magie si on l'examine avec sérieux et rigueur ? Pas dit...

L'amour est une émotion complexe et, derrière les ressentis amoureux, se cachent une multitude de molécules et de réactions chimiques.
Les bibliothécaires de Moine et Sèvre vous invitent à venir découvrir le point de vue scientifique présenté par l'Inserm, au travers de cette exposition qui pourrait bien répondre à de nombreuses questions que vous vous posez...

LES EXPOSITIONS
DU VEN. 31 JAN. AU VEN. 14 FÉV.
Bibliothèque - Tillières
DU VEN. 14 AU VEN. 28 FÉV.
Bibliothèque - Le Longeron
DU MAR. 4 AU LUN. 31 MARS
Médiathèque - St Macaire en Mauges
Exposition accessible aux horaires d'ouverture des bibliothèques

LA CONFÉRENCE
En prolongement de l'exposition de l'inserm, le professeur Bernard Sablonnière, médecin et biochimiste, enseignant à la Faculté de Médecine de Lille dévoilera les secrets chimiques qui se cachent derrière nos élans amoureux.
VEN. 28 MARS / 20H30
Médiathèque - St Macaire en Mauges

AGENDA
MARS /// AVRIL

FRANÇOIS GAILLARD "LA TRAVERSÉE DE LA SCÈNE À LA RAGE"
Dim. 23 mars / 17h00
Espace Boris Vian - St Macaire

JEUX
MER. 5 MARS
APRÈS MIDI WII
14h00 / *Bibliothèque - St Germain*
En partenariat avec Laludo
Infos/Réservations : *Bibliothèque de St Germain - T. 02 41 64 61 10*
biblio.stgermain.old@wanadoo.fr
Réservations auprès de la bibliothèque - **Entrée libre**

CINÉMA
JEU. 6 MARS
RÉTROSPECTIVE "PREMIERS PLANS" & ATELIER JEUX D'OPTIQUE
En partenariat avec le cinéma Familia
15h00 / *Médiathèque - St Macaire*
Infos : *Médiathèque intercommunale*
T. 02 41 46 71 89 - www.moineetsevre.fr
Entrée libre - *Sur inscription*

MUSÉE DE LA CHAUSSURE
DIM. 9 MARS
MARCHÉ DES CRÉATEURS CUIR
De 10h30 à 18h00 / *Musée - St André*
Infos : *Musée des Métiers de la Chaussure - T. 02 41 46 35 65*
www.museechaussure.fr
Tarif : 2€ adulte / Gratuit - de 18 ans

JEUX
JEU. 13 MARS
APRÈS MIDI WII
14h30 / *Bibliothèque - La Renaudière*
En partenariat avec Laludo
Infos/Réservations : *Bibliothèque de St Germain - T. 02 41 46 34 84*
bib-larenaudiere@orange.fr
Réservations auprès de la bibliothèque - **Entrée libre**

MAISON DU MINEUR
SAM. 22 MARS
RÉCITS ET TÉMOIGNAGES SUR L'ARRIVÉE DE L'ÉLECTRICITÉ "QUAND LA LUMIÈRE ÉCLAIRA NOS CAMPAGNES"
Dégustation d'un plat cuit près des braises en clôture de la soirée
17h30 / *Maison du bourg face à l'Église - St Crespin*
Infos : *Maison du Mineur*
T. 02 41 70 04 62
www.maisondumineur.free.fr
Réservation conseillée : 2 €

VIE PUBLIQUE
DIM. 23 MARS
ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES PREMIER TOUR
De 8h00 à 18h00 / *Dans les bureaux de vote de votre commune*

MUSIQUE
DIM. 23 MARS
FRANÇOIS GAILLARD "LA TRAVERSÉE DE LA SCÈNE À LA RAGE"
Ouverture de la soirée : Tony Melvil
17h00 / *Espace Boris Vian - St Macaire*
Infos : *Scènes de Pays dans les Mauges - T. 02 41 75 38 34*
billetteriesdp@paysdesmauges.fr
www.scenes.paysdesmauges.fr

CONFÉRENCE
VEN. 28 MARS
CONFÉRENCE "LA CHIMIE DES SENTIMENTS"
20h30 / *Médiathèque - St Macaire*
Infos : *Médiathèque - T. 02 41 46 71 89*
www.moineetsevre.fr
Entrée libre *sur inscription*

JEUX
VEN. 28 MARS
SOIRÉE JEUX
Pour les Adultes et + de 12 ans
À partir de 20h30 / *Laludo - St Macaire*
Infos : *Laludo - T. 02 41 49 06 49*
laludo.indigo@gmail.com
Entrée libre

VIE PUBLIQUE
DIM. 30 MARS
ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES SECOND TOUR
De 8h00 à 18h00 / *Dans les bureaux de vote de votre commune*

BIBLIOTHÈQUES
SAM. 5 AVRIL
LECTURE "COUPS DE CŒUR ET CROISSANTS CHAUDS"
10h30 / *Médiathèque - St Macaire*
Infos : *Médiathèque - T. 02 41 46 71 89*
www.moineetsevre.fr
Entrée libre

BIBLIOTHÈQUES
SAM. 12 AVRIL

LECTURE "COUPS DE CŒUR ET CROISSANTS CHAUDS"
11h00 / *Bibliothèque - Montfaucon*
Infos : *Médiathèque*
T. 02 41 46 71 89
www.moineetsevre.fr
Entrée libre

MAISON DU MINEUR
SAM. 12 AVRIL
VISITE, BALADE ET ATELIER "UN MOULIN M'A RACONTÉ"
À partir de 6 ans
14h30 / *Moulin Guillou - Tillières*
Infos : *Maison du Mineur*
T. 02 41 70 04 62
www.maisondumineur.free.fr
Réservation obligatoire
Entrée libre

BIBLIOTHÈQUES
SAM. 12 AVRIL
ATELIER CRÉATIF AVEC VALÉRIE LINDER
14h30 / *Médiathèque St Macaire*
Valérie Linder nous propose, le temps d'une rencontre, un atelier de création en famille, pour se dire et se montrer des mots d'amour.
Infos : *Médiathèque*
T. 02 41 46 71 89
www.moineetsevre.fr
Entrée libre - *Sur inscription*

CSI
VEN. 18 AVRIL
TEMPS D'ÉCHANGES "ACCOMPAGNER LES CHOIX DES PERSONNES VIEILLISSANTES…"
Animé par Florence Roy
Après-midi / *Salle des Loisirs Roussay* - **Infos :** *CSI*
T. 02 41 49 06 49
http://csindigo.centres-sociaux.fr

MUSIQUE CLASSIQUE ET BAROQUE
VEN. 25 AVRIL
"LES MOZART S'AMUSENT" STRADIVARIA ET L'ENSEMBLE BAROQUE DE NANTES
20h30 / *Église St Jacques Montfaucon-Montigné*
Infos : *Scènes de Pays dans les Mauge - T. 02 41 75 38 34*
billetteriesdp@paysdesmauges.fr
www.scenes.paysdesmauges.fr

BIBLIOTHÈQUES
SAM. 26 AVRIL
APÉRITIF LECTURE
11h00 / *Bibliothèque - Montigné*
Infos : *Médiathèque - T. 02 41 46 71 89*
www.moineetsevre.fr
Entrée libre

MUSÉE DE LA CHAUSSURE
MAR. 29 AVRIL & MAR. 6 MAI
ATELIERS DES P'TITS CORDONNIERS *Pour les 6/11 ans*
14h30 et 16h00 / *Musée - St André*
Infos : *Musée de la Chaussure*
T. 02 41 46 35 65
www.museechaussure.fr
4€ par enfant

BIBLIOTHÈQUES
LUN. 28 AVRIL
BRICOLAGES À PARTIR DE 3 ANS
14h30 & 16h00 / *Bibliothèque Montfaucon*
Infos : *Médiathèque*
T. 02 41 46 71 89
www.moineetsevre.fr
Entrée libre

ÉCOLE DE MUSIQUE
MER. 30 AVRIL
JOURNÉE DÉCOUVERTE D'UN INSTRUMENT DE MUSIQUE EN MOINE ET SÈVRE
1€ pour découvrir 3 instruments
Infos : *École de Musique Intercommunale*
http:// cultureetmusique.free.fr
cultureetmusique@gmail.com

EXPOSITIONS

"LA CHIMIE DE L'AMOUR"
Du mar. 4 au lun. 31 mars
Médiathèque - St Macaire en Mauges
Aux horaires d'ouverture
Infos : *Médiathèque - Voir plus bas*
Entrée libre

"LA CHAUSSURE DANS LA LITTÉRATURE"
Exposition originale consacrée au thème de la chaussure à travers les personnages de contes et de romans
Du ven. 15 mars au ven. 31 oct.
Musée des Métiers de la chaussure St André - Aux horaires d'ouverture
En partenariat avec les bibliothèques de Moine et Sèvre
Infos : *Musée de la Chaussure*
T. 02 41 46 35 65 - www.museechaussure.fr

"AMOURAMOURS"
Exposition des planches du livre Amouramour de Valérie Linder
Avril - *Médiathèque - St Macaire*
Aux horaires d'ouverture
Infos : *Médiathèque - Voir plus bas*
Entrée libre

HEURE DU CONTE
+3 ANS - *Sauf mention contraire*

MER. 5 MARS
16h00 / *Bibliothèque - Montfaucon*
JEU. 6 MARS
10h30 / *Bibliothèque - St Crespin*
MAR. 11 MARS
10h30 / *Bibliothèque - Le Longeron*
MER. 12 MARS
11h00 / *Médiathèque - St Macaire*
16h00 / *Bibliothèque - St Germain*
MAR. 22 AVRIL
9h15 & 10h30 / *Médiathèque - St Macaire*
Lecture animée pour les - de 3 ans
Réservation auprès de la médiathèque intercommunale
MER. 23 AVRIL
16h00 / *Bibliothèque - Tillières*
SAM. 26 AVRIL
11h00 / *Bibliothèque - Torfou*
MAR. 29 AVRIL
16h00 / *Bibliothèque - St André*
MER. 30 AVRIL
11h00 / *Médiathèque - St Macaire*
16h00 / *Bibliothèque - St Germain*
16h00 / *Bibliothèque - Montigné*
LUN. 5 MAI
10h30 / *Bibliothèque - St Crespin*
16h00 / *Bibliothèque - La Renaudière*
MAR. 6 MAI
10h30 / *Bibliothèque - Le Longeron*
MER. 7 MAI
16h30 / *Bibliothèque - Roussay*

BiblioTHÈQUES — Commune nouvelle Moine Sèvre

Infos :
Médiathèque intercommunale
T. 02 41 46 71 89
bibliotheques@moineetsevre.fr
L'ensemble de la programmation des bibliothèques est en entrée libre
Plus d'infos sur le site
www.moineetsevre.fr